

Compostage partagé : appel à des référents de quartier

Composter les déchets alimentaires et les déchets verts c'est leur donner une seconde vie. Pour réduire nos poubelles quotidiennes, pour préserver la qualité de notre environnement et améliorer la santé de nos sols : compostons !

Composter sur place, c'est en plus : réduire la production et le transport de déchets pris en charge par la collectivité, pouvoir utiliser soi-même le compost produit pour son jardin et ses espaces verts individuels ou collectifs et créer un lien avec ses voisins.

Et si vous déposiez vos épluchures de légumes et autres déchets organiques dans des composteurs collectifs installés dans votre quartier ?

Vous êtes motivé(e) pour être « référent de quartier », personne ressource pour informer les usagers du site sur l'opération et les consignes d'utilisation du matériel de compostage notamment. Il vous suffit d'en informer la Mairie, [accueil@mairiedemesnilenthelle \[dot\] fr](mailto:accueil@mairiedemesnilenthelle.fr) (accueil[at]mairiedemesnilenthelle[dot]fr) en indiquant vos noms, prénoms, coordonnées et site envisagé pour l'installation du composteur de quartier. Monsieur LOZÉ, Conseiller Municipal et porteur de projet, vous contactera rapidement.